

Fonction : Chef fe de groupe RI

Intitulé du poste : Responsable d'équipe RI

Classe : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secteur : Prestations CRD

Mission

Animer et encadrer l'équipe des gestionnaires de dossiers de la prestation financière du Revenu d'insertion (RI).

Coordonner les activités du secteur RI.

Garantir l'application et la conformité de la Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV), de son règlement d'application (RLASV), des normes RI et des directives.

Activités essentielles

Prestations RI

Garantir la mise en place d'une correcte délivrance des prestations financières RI.

Exercer une expertise sur les dossiers complexes et/ou spécialisés.

Assurer un monitoring de gestion de l'activité et des prestations délivrées, des anomalies et mettre en place les actions correctives attendues.

Management

Motiver, former et diriger le personnel en charge de la délivrance RI

Organiser, coordonner et superviser le travail des GDF

Répondre aux demandes d'entretiens des collaborateur·trices, effectuer les entretiens annuels d'appréciation des subordonné·es direct·es

Coordination

En collaboration avec l'adjoint·e de direction en charge de la prestation RI, coordonner les activités des secteurs du CRD.

Animer ou co-animer des groupes de travail internes

Représentation

Participer à des séances de travail externes, sur délégation de l'adjoint.e de direction des prestations ou de la directrice des prestations.

Compétences	Capacité d'analyse et de synthèse Planification, sens de l'organisation et de la coordination Rigueur et sens des responsabilités Leadership Autonomie et capacité d'adaptation Gestion du stress et flexibilité Aisance et expérience des procédures et des tâches administratives Sens des responsabilités et éthique du service public.
Profil et formation	Bachelor ou diplôme HES d'une école d'études sociales ou titre jugé équivalent Excellentes connaissances en matière de régimes d'aide sociale. Expérience de plusieurs années dans un poste d'encadrement et aptitudes reconnues.
Contexte	Le cadre légal et normatif est conduit par le Département de la santé et de l'action sociale, la Direction générale de la cohésion sociale, ainsi que par la Loi sur les communes. La référence aux cadre légaux est indispensable pour assurer la fonction.
Facteurs d'évolutions de la fonction	L'ARAS Riviera a entamé un processus de fusion avec l'ARASAPE. Dans ce contexte, la fonction d'adjoint de direction est amenée à évoluer dans le cadre d'un nouvel organigramme et d'une nouvelle organisation du travail. Dans la période intermédiaire, la priorité sera accordée à intégrer l'ARAS Riviera, tant d'un point de vue des compétences métiers que de celle de la culture institutionnelle. Les prestations et les interventions peuvent être amenées à évoluer selon le développement des contraintes légales, politiques, sociétales, économiques et démographiques.
Liens hiérarchiques	Supérieur.e direct.e : le/la directeur.trice adjoint.e Subordonné.es direct.es : les chef.fes de groupe RI Suppléance : les adjoint.es de direction

Lu et approuvé	
Lieu et date :	
Nom, Prénom :	Signature :

Exemplaire pour l'employeur à retourner dûment daté et signé